DOSSIER D'INSCRIPTION
ANNÉE 2025/2026

Nom et Prénom de l'élève

Date de Naissance

Niveau scolaire et école fréquentée à la rentrée

Nom du responsable légal

Adresse postale

Adresse mail

Téléphones

Parent 1 :
Parent 2 :
Elève :

Un accompagnement spécifique est-il nécessaire pour votre enfant ou vous même ?.....

Droit à l'image* **J'autorise** ☐ **Je refuse** ☐

**Dans le cadre de nos activités pédagogiques, nous souhaitons mettre en avant les concerts organisés par l'Ecole de Musique. Autorisez vous la Ville à diffuser les photos/vidéos où vous et/ou votre enfant apparaissez ?*

Autorisation de sortie* **J'autorise** ☐ **Je refuse** ☐
Pour les mineurs
** Autorisez vous votre enfant à se déplacer en dehors de l'Ecole de Musique ?*

CURSUS MUSICAL

Jardin musical (pour les enfants scolarisés en moyenne et grande section)	Eveil musical (pour les enfants scolarisés en CP)	Formation musicale (FM) (Obligatoire dès le CE1 avec l'instrument)	Formation musicale (FM) adultes (Si non débutant, précisez le niveau)	Sans Formation musicale (FM) (Cursus terminé)
☐	☐	☐	☐	☐

Instrument pratiqué(s) ou souhaité(s) :
A partir du CE1

Choix 1 **Choix 2**

Location d'instruments **Oui** ☐ **Non** ☐

Pratiques collectives

Obligatoires

La pratique collective est obligatoire dès la 1ère année du cycle 1 de formation musicale: 1C1 et 1C2
A partir du niveau 1C3 de FM, intégration d'un orchestre à cordes ou à vent ou d'un atelier (musique de chambre, musiques actuelles...)

Facultatives

Atelier jazz (dès le 2nd cycle)	Atelier musiques actuelles (dès le 2nd cycle)	Culture musicale (dès le 2nd cycle)
☐	☐	☐

J'atteste de l'exactitude des renseignements fournis.
La responsabilité du personnel enseignant est limitée aux horaires de cours, à la condition que l'élève se soit présenté à l'heure prévue.

Date et signature : **Lu et approuvé** ☐

RÈGLEMENT FINANCIER
ANNÉE 2025/2026

A compter du 1er octobre 2025, aucun remboursement ne sera effectué.
Toute année commencée est due.

Elèves Andrésiens de moins de 25 ans

QUOTIENT	0 500	501 777	778 1220	1221 1650	1651 2000	2001 2300	2301 2500	2501 ET PLUS
1er élève	30€	52€	84€	115€	156€	170€	185€	200€
2ème élève	21€	37€	60€	80€	110€	125€	140€	150€

Pour un élève ou un instrument supplémentaire, veuillez vous référer aux tarifs du 2ème élève.

Location d'instrument : 50€

Elèves Andrésiens de plus de 25 ans

QUOTIENT	0 500	501 777	778 1220	1221 1650	1651 2000	2001 2300	2301 2500	2501 ET PLUS
1er élève	50€	84€	125€	156€	210€	225€	238€	250€
2ème élève	35€	58€	88€	110€	147€	158€	167€	175€

Pour un élève ou un instrument supplémentaire, veuillez vous référer aux tarifs du 2ème élève.

Location d'instrument : 100€

Elèves non-Andrésiens

ÉLÈVES	INSCRIPTION	LOCATION INSTRUMENT
participant aux ensembles	290€	150€
ne participant pas aux ensembles	370€	180€

Tarifs des ateliers :

- DE 25 ANS	+ DE 25 ANS	NON ANDRÉSIENS	ORCHESTRES SEULS
30€	60€	90€	10€

Droits d'accès annuels pour les associations musicales conventionnées : 10€

DOSSIER D'INSCRIPTION
ANNÉE 2025/2026

Date de dépôt du dossier, **30 juin au 4 juillet et du 25 août au 1er septembre 2025** au **secrétariat** de l'Ecole de Musique ou par mail : **ecole.musique@ville-saint-andre.fr**

Attention :
L'Ecole de Musique est fermée au public du **6 juillet au 25 août** !

Pièces à fournir pour l'inscription :

- ☐ Dossier dûment complété
- ☐ Justificatif de domicile (pour les Andrésiens)
- ☐ Attestation de quotient familial (pour les Andrésiens)
  (Ou avis d'imposition pour les "non prestataires caf")

Une fois votre **inscription validée**, une facture vous sera envoyée pour que vous puissiez effectuer votre règlement.

L'élève (ou le responsable de l'élève mineur) **s'engage à participer aux enseignements obligatoires du cursus** : formation musicale, cours d'instrument et pratique collective, **ainsi qu'aux diverses manifestations de l'école de musique.**

Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le site internet de la Ville.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 réformée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.
Afin d'exercer ce droit nous vous invitons à nous contacter.